

fut dédiée l'église élevée dans nos dunes par saint Eloi, fondateur de Dunkerque.

La mâture et son agrément soutiendront une voile d'argent gracieusement gonflée par un bon vent arrière. A la flèche du mat flottera le pavillon dunkerquois bleu et blanc qu'illustra Jean Bart.

“ Les noms des souscripteurs seront inscrits sur le magnifique album que le diocèse de Cambrai déposera aux pieds du Saint-Père.

Chaque page de cet album, richement enluminée, portera la tiare avec les clefs de l'Eglise, les armoiries de Léon XIII, le monogramme du Souverain-Pontife et l'année de son glorieux Jubilé.

Le *Karntner Volksblatt* annonce que S. A. I. l'archiduchesse Marie-Joséphine d'Autriche offrira au Saint-Père une magnifique chasuble. Nous apprenons par le même journal que dans tous les couvents de l'Autriche-Hongrie, on travaille activement à la confection d'ornements sacrés et de linge d'autel à offrir à Sa Sainteté.

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Par un Bref, en date du 10 mai dernier, reçu ces jours-ci, Sa Sainteté Léon XIII a jugé à propos de démembrer la province ecclésiastique de Québec et former trois provinces, dont les sièges métropolitains sont Québec, Montréal et Ottawa. Voici les noms des suffragants qui sont attachés à chacune de ces métropoles :

### QUÉBEC

Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi et Nicolet. La Préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent demeure attachée à la Province ecclésiastique de Québec.

### MONTRÉAL

Saint-Hyacinthe et Sherbrooke.

### OTTAWA

Le Vicariat apostolique de Pontiac.

Voici le texte du bref assignant les suffragants des Provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa :

### LEO PP. XIII.

AD FUTURAM REI MEMORIAM. Quæ catholico nomini, æternæque fidei salutem bene prospere ac feliciter eventiant, ea ut mature præstemus Nos admonet Summi Apostolatus munus, quo in terris immeriti licet, fungimur. Jam vero cum ad Ecclesiæ bonum in Quebecensis Provinciæ regionibus in Canada inferiori magis magisque provehendum, Nobis expedire in Domino visum fuerit